

EC14 Méthodologie de la recherche en psychologie du travail et ergonomie



Composante
Département
Psychologie



Période de
l'année
Automne (sept.
à dec./janv.)

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

- Spécificité de la recherche en psychologie du travail : complexité des variables (insertion dans des demandes sociales, jeux d'acteurs, contraintes économiques, politiques ou stratégiques, organisationnelles, etc.), nécessité d'adapter les méthodes et se faire accepter sans sacrifier à l'indépendance du chercheur
- Démarche générale de la recherche en psychologie du travail : comprendre la demande et la reformuler, élaboration d'une problématique et d'hypothèses à partir d'un thème ou d'un constat de terrain, choix, construction et validation des outils
- Étapes et plans de la recherche en psychologie du travail et ergonomie dans le cas d'une demande de l'organisation (Comprendre la demande et la reformuler, élaboration d'une problématique et d'hypothèses à partir d'un thème ou d'un constat de terrain (nécessité d'un ancrage théorique), négociation (thème, durée, conditions de réalisation : coûts, moyens, résultats escomptés, etc.), exploration de l'adaptation d'un sujet au cadre organisationnel, choix, construction et validation des outils (questionnaire, grilles d'entretien, grilles d'observation, analyse de l'activité, etc.), comité de pilotage, etc.)

L'entretien individuel et collectif (focus-groups) dans le cadre du travail : conduire une réflexion sur le recueil des données qualitatives et la mise en pratique de l'analyse de contenu thématique d'entretiens liés au travail, en prenant en compte l'influence du contexte d'entretien sur le « corpus » obtenu, les paramètres de la situation d'entretien, les interactions entre interviewer et interviewé, etc.

Méthodologie de la recherche-action (Méthodologie systémique et participative) : présenter des recherches-actions menées dans des organisations diverses et de souligner l'importance de la mise en place d'un protocole qui favorise l'expression des protagonistes, vient enrichir les données recueillies et favorise les changements organisationnels.

Les méthodes d'analyse de l'activité : l'auto-confrontation et les confrontations simples, croisées, l'instruction du Sosie

Méthodologies pour la conception et l'innovation : simulation de l'activité future

Applications pour la cobotique

Objectifs

Ce cours vise à informer l'étudiant des particularités de la recherche en psychologie du travail, en même temps qu'il souligne l'ancrage de cette recherche sur les paradigmes et théories développés en psychologie d'une manière générale. Il instruit l'étudiant de la complexité des études de terrain tout en lui offrant différentes techniques permettant de concevoir une recherche scientifiquement solide, qu'elle soit à visée appliquée ou fondamentale. En outre, on vise à fournir aux étudiants les concepts (modèles) de compréhension de l'activité et à s'exercer sur les techniques et outils nécessaires pour recueillir des données et en faire l'analyse. Méthodologie de recherche et méthode d'analyse du travail seront articulées de manière à produire des connaissances sur le travail analysé (situation singulière) tout comme sur le fonctionnement de l'homme au travail (généralisation des analyses). On montrera l'importance de l'usage conjoint d'analyses qualitatives et quantitatives pour comprendre l'activité de travail afin de l'améliorer ou d'en faire usage dans un dispositif de recherche.

Compétences visées

- identifier les difficultés de la recherche en psychologie du travail et se donner les moyens de les maîtriser
- savoir formuler une problématique en rapport avec le sujet ou le problème traité et le champ des connaissances en psychologie
- maîtriser les techniques de recherche en psychologie du travail
- pouvoir conduire une recherche rigoureuse sur le plan scientifique
- être en mesure de sélectionner la méthodologie adaptée aux problèmes sociotechniques ou scientifiques posés.
- être capable d'utiliser les techniques de recueil de données (récits, retours d'expérience, enquêtes, observations, entretiens, analyses informatisées) et d'analyses pour mettre en forme les données recueillies.
- être en capacité d'inscrire sa démarche dans une perspective de transformation des situations de travail.

Infos pratiques



Campus

› Grenoble - Domaine universitaire